



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annexe affaire n°14

Secrétariat général

Service de la coordination des politiques publiques

Bureau de la coordination et des procédures environnementales

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240320-14-MARS2024-DE
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024
Saint-Denis le 2 février 2024

Le préfet de la région Réunion

00131

A liste des destinataires in fine

Objet : Projet de plan de servitudes aéronautiques de l'hélistation de Mafate - La Nouvelle – conférence entre services

PJ : Le dossier « Projet de PSA de l'hélistation de Mafate - La Nouvelle » en communication via :

https://resana.numerique.gouv.fr/public/information/consulterAccessUrl?cle_url=1259258189B20ObIzAT0DbgVjUjxUdAY4CTRXdgFoA2hVaF08DTcIOFJIVj0HY1VjAjsANA==

Le plan de servitudes aéronautiques de dégagement (PSA) a pour but de protéger la circulation aérienne contre tout obstacle dangereux situé dans l'emprise ou aux abords d'un aérodrome. Conformément au code de l'urbanisme, les servitudes aéronautiques, servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol, sont opposables aux tiers et sont annexés aux documents d'urbanisme lorsqu'ils existent.

La création de l'hélistation de Mafate - La Nouvelle a été autorisée par arrêté ministériel du 27 novembre 2019. En application de l'article D. 243-7 du Code de l'aviation civile, celle-ci doit être pourvue de servitudes aéronautiques.

Les caractéristiques des surfaces de dégagement du projet de PSA de l'hélistation de Mafate - La Nouvelle, joint à la présente, répondent aux spécifications techniques de l'annexe 8 de l'arrêté du 7 juin 2007 modifié fixant les spécifications techniques destinées à servir de base à l'établissement des servitudes aéronautiques, à l'exclusion des servitudes radioélectriques.

Par courrier du 30 avril 2021, le ministre chargé des Transports a donné son accord pour le lancement de l'instruction locale, dite « conférence entre services ». L'objectif est de recueillir les avis préalables des différents services et collectivités territoriales intéressés par l'établissement des servitudes aéronautiques de l'hélistation de Mafate - La Nouvelle afin d'identifier les impacts et éventuels incompatibilités et conflits.

Vous disposez d'un **délai de 2 mois** pour transmettre un courrier, une délibération pour les collectivités, faisant part de votre avis sur le projet de PSA ou le cas échéant présentant vos observations. L'absence de réponse avant la clôture de la conférence entre services vaudra avis favorable. Par la suite, ce projet de PSA sera soumis à l'enquête publique conformément aux dispositions de l'article L6351-2 du Code des Transports et des articles R 242-1 et D 242-2 à 5 du Code de l'aviation civile.

Pour tout renseignement complémentaire ou transmission du dossier papier, vous pouvez consulter la division régulation et développement durable (RDD) de la direction de la sécurité de l'aviation civile Océan Indien (DSAC/OI) :

- Mme Mehdia CAZABAT, cheffe de la division RDD :

mehdia.cazabat@aviation-civile.gouv.fr

- M. Laurent CARNINO, inspecteur de surveillance :

laurent.carnino@aviation-civile.gouv.fr

Accusé de réception en préfecture
974-219740081-20240320-14-MARS2024-DE
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024

Je vous serais reconnaissant de transmettre votre avis concernant ce projet aux adresses mél indiquées ci-dessus.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

Laurent LENOBLE

Destinataires :

- Conseil régional de La Réunion
- Conseil départemental de La Réunion
- TCO
- Commune de Saint-Paul
- Commune de La Possession
- DID (direction d'infrastructure de la défense)
- DIRISI (direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense)
- DEAL
- DAC
- DAAF
- Météo France (DIROI)
- Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion
- Chambre d'agriculture de la Réunion
- Office national des forêts
- OFB
- Parc National de La Réunion
- EDF Réunion
- SNA OI
- Mafate Hélicoptère
- Héli Réunion